République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14 Juin 2017

site Web www.stromain.fr Mail : secretariat@stromainlamotte.fr ou le-ptit-curieux@laposte.net

LE p'tit curieux

N° 50



Sommaire

4 **INFORMATIONS DE LA MAIRIE**
- *Informations des adjoints*
- *Budget communal*
- *Cérémonies commémoratives*
- *Cartes d'identité et passeports*
- *Heures d'ouverture de la Mairie*
- *Installation d'un jeune agriculteur*
- *Ecole*
- *Atelier prévention*
- *Frelon asiatique*

26 **MONDE ASSOCIATIF**
- *Informations des associations*

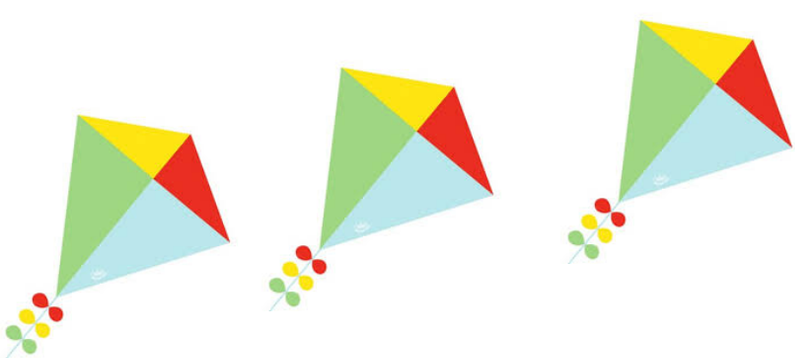
36 **PAGE CULTURELLE**
- *Les nouveaux livres*

37 **LOISIRS**
- *Agri-rando*

38 **ST-ROMANAIS A L'HONNEUR**
- *Mr CORMY*

40 **PAGE HISTOIRE**
- *Le four à chaux*

43 **PAGE JEU**





" L'edito "

Ces mois de mai et de juin ont été marqués par les élections présidentielles puis législatives. Si la participation a été importante pour les premières, elle a été modeste pour les secondes. On peut le regretter car il en va de l'avenir de notre pays pour les cinq prochaines années. Il ne m'appartient pas de commenter ces évènements mais il m'appartient de faire vivre ce système démocratique inexistant dans beaucoup de pays. C'est pourquoi, afin d'inculquer ces principes chez les enfants, nous avons organisé l'élection d'un conseil municipal jeune qui a fortement mobilisé les élèves de notre école. Ces élections se sont déroulées le 30 juin. Ce conseil se compose de quatre écoliers de CE2, quatre de CM1 et un de CM2 qui seront l'an prochain en CM1, CM2 et 6° lorsque ce dernier se réunira pour siéger à la rentrée de septembre. Ce vote permet de sensibiliser nos élèves à l'apprentissage de la démocratie et de concrétiser les idées qu'ils peuvent avoir sur l'organisation de leur commune.
Vivre dès le plus jeune âge les principes de tolérance, d'écoute, d'implication dans la vie de la cité nous semble être la meilleure des pédagogies.

La présentation du budget, voté début avril, expose les grandes orientations de l'action municipale. Si le budget de fonctionnement est établi sur une année, il n'en est pas de même pour l'investissement. Tous les ans, de nouvelles recettes viennent s'ajouter et la lecture en est rendue difficile. C'est pourquoi, un effort a été fait pour séparer les nouvelles recettes de ce qui est déjà acquis, avant que nous puissions vous présenter, après plus d'investigations, plus finement les parts communales et les subventions qui d'années en années se diluent.

Après sondage, une forte majorité de parents se prononce pour le retour aux quatre jours d'école : la raison principale évoquée étant la fatigue des enfants bien que l'organisation et la qualité des activités périscolaires aient été appréciées. Suite à l'arrêté ministériel paru fin juin et autorisant dès la rentrée 2017 cette organisation, le conseil d'école s'est exprimé, aussi avec une forte majorité, pour ce retour. En se basant sur ces informations, le conseil municipal a également, après débat, donné son accord. Un courrier a donc été adressé à l'inspecteur d'académie puisqu'il faut consensus entre les trois entités. Si la réponse est favorable, les rythmes scolaires seront répartis de nouveau sur 4 jours dès la rentrée 2017. Si elle est négative, tout a été mis en œuvre pour que l'organisation actuelle puisse continuer encore une année. Dès la réponse de l'inspecteur, les parents seront informés.

Avec les premiers jours de l'été, les fortes chaleurs se sont invitées. Que cette période, propice aux vacances, aux voyages, à la détente, vous soit profitable, mais restons vigilant envers notre entourage, surtout s'il comprend des personnes à risques, car ces mois de chaleur et de soleil présentent aussi des dangers.

Bon été et bonnes vacances à tous.

Gilbert VARRENNE
Maire

1ère adjointe : Chantal Paire
Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

Bâtiments - Patrimoine - Achats matériels bâtiments - Cimetière

BATIMENTS

GROUPE SCOLAIRE

Un chantier important s'est ouvert ce début d'année avec les travaux de rénovation de la toiture de la partie ancienne du groupe scolaire.

Le dossier de consultation des entreprises a été établi par Mr Fabrice PERRIN, économiste de la construction au sein de la société ACROPOLE et comportait 2 lots.



- Lot 1 : Etanchéité pour la réfection des toitures terrasses.
- Lot 2 : Couverture, isolation, zinguerie pour le remplacement de la couverture actuelle en bardeaux bitumés ainsi que de la zinguerie et le renforcement de l'isolation.

Pour ne pas occasionner trop de perturbations aux écoliers, les travaux ont été programmés en 2 phases de 3 semaines comportant les périodes de vacances scolaires de printemps et de Pâques.

C'est ainsi que l'entreprise chargée du lot 1 a procédé à la dépose totale du complexe d'étanchéité asphalte existant avant d'installer d'abord un isolant en mousse polyuréthane de 100 mm, puis de mettre en place une nouvelle étanchéité élastomère autoadhésive autoprotégée comprenant un enduit d'imprégnation à froid et 2 couches d'étanchéité. Les lanterneaux d'éclairage ont été remplacés, de même que la coupole qui était fissurée sur le nouveau bâtiment.

Les travaux de couverture réalisés comportaient :
- l'enlèvement des bardeaux bitumés et de la zinguerie
- la mise en place d'une couche supplémentaire de laine de verre en déroulée ou soufflée pour les parties les plus étroites ou inaccessibles
- la pose d'un écran de sous-toiture perméable à la vapeur d'eau
- la pose de la couverture en plaques de tôle emboutie Polytuil Decra

Suivaient le remplacement des chéneaux et l'habillage des sous toits en finition. Les plaques Polytuil Decra sont réalisées en tôle emboutie ayant l'aspect de 7 tuiles traditionnelles. Cette tôle est protégée par un revêtement métallique par galvanisation au zinc-aluminium et un

revêtement organique époxy. Les particules de zinc intégrées servent à protéger la tuile de la mousse.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier a été réalisée par la mairie en impliquant les membres de la commission bâtiment. Il faut saluer la présence journalière d'Alain BLETTERIE pour assurer la vérification et la coordination de ces travaux. Une réunion de chantier se tenait tous les vendredis à 17 heures avec établissement d'un compte rendu.

SALLE MUNICIPALE

A l'instar de la salle ERA et dans la continuité de notre souci de sécurité des bâtiments publics, la salle municipale a été équipée d'un nouveau barillet avec ouverture par transpondeur. Un transpondeur a été paramétré et remis à chaque association utilisatrice en fonction de ses créneaux horaires.

De nombreuses lames du parquet présentent un taux d'usure très élevé et cassent, rendant dangereuse l'utilisation de la salle. Après diverses études et visite à OUCHES possédant le même bâtiment que notre commune, il a été décidé la rénovation de ce parquet par la pose d'un revêtement GERFLOR. Ces travaux seront réalisés à partir du 20 juillet prochain.

TRAVAUX ENTRETIEN BATIMENTS COMMUNAUX

Une convention CUI CAE a été signée avec Pôle Emploi pour l'embauche en contrat à durée déterminée de Didier REGIMBAL sur une période d'un an du 03 avril 2017 au 02 avril 2018 à raison de 26 heures par semaine.

Il aura en charge notamment l'entretien courant de nos bâtiments communaux.

A ce jour, les travaux de peinture ont été réalisés sur les bâtiments suivants :

- Eglise : porte du clocher et 2 fenêtres.
- Halte pèlerin : porte et fenêtre.
- Centre de loisirs : portail d'entrée, porte d'entrée et 2 fenêtres.
- Logement au-dessus du Centre de loisirs : fin de la peinture des volets.
- Agence postale : châssis fixe et porte de la cave.
- Cimetière : nettoyage du portail et mise en peinture.



Didier REGIMBAL a également procédé au lavage, décapage et peinture des WC publics.

Des parements de pierre ont aussi été installés sur le soubassement du salon de coiffure afin de le protéger des projections de pluie.

2ème adjoint : François Lasseigne
Permanence : tous les matins sur rendez-vous

Urbanisme - PLU - Accessibilité - Service aux habitants

URBANISME PLU ACCESSIBILITE



Le nouveau PLU a été approuvé par le Conseil Municipal du 18 Avril 2017. Il est dorénavant consultable en Mairie et sur le site de la commune. Les permis de construire dépendant de l'avancement des travaux de la lagune, il convient de prendre contact avec la Mairie avant tout dépot d'une demande.

Afin d'éviter un refus à l'instruction de votre dossier pour une demande de déclaration préalable ou permis de construire, vérifiez bien l'implantation de votre projet avec les nouvelles règles du PLU. Un petit fascicule est disponible en Mairie. (Brochure ADS)

Après les vacances, de nombreux projets vont débuter. Suite à l'accord du propriétaire et des services de ROANNAIS AGGLOMERATION, les travaux relatifs à la lagune vont démarrer. Elle devrait être opérationnelle au premier trimestre 2018.

Suite au relevé topographique demandé par les services OPHEOR pour la future MARPA, la construction de la nouvelle voirie permettra l'enfouissement des réseaux ainsi que l'accès à la maison d'accueil des personnes âgées, aux équipements sportifs et à la sécurisation du groupe scolaire.

Sur proposition de la dernière commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal a retenu le cabinet REALITES pour l'étude du projet de l'équipement sportif : réalisation du terrain de sport et des vestiaires.
Ce projet a été initié suite à la vente des anciens terrains de football du Temple pour permettre le développement d'une entreprise sur la zone artisanale.
Pour faciliter cette opération, les représentants de l'Etat de l'époque nous avaient promis une aide financière pour le transfert de ce complexe sportif. Ce projet a donc fait l'objet d'une inscription au COCA lors de la mandature précédente.
Ces subventions nous ont été accordées et nous devons donc les utiliser au plus vite sous peine de les perdre et de ne pas en obtenir pour d'autres opérations.
Ce complexe permettra d'étoffer l'offre sportive pour tous au centre du village et à proximité de l'école.
Il rendra notre bourg encore plus animé.

3ème adjointe : Yvette Brun
Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

Scolaire - Périscolaire - Culture - Organisation des fêtes et cérémonies - Gestion des salles

COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, pour la troisième année consécutive, les élèves de l'école bénéficient de 6 séquences d'activités périscolaires différentes, programmées par le centre de loisirs avec le soutien de la commission municipale.
Elles sont financées par la municipalité avec une aide de l'état de 50 euros par enfant.
L'intervenant extérieur est encadré, chaque fois, par deux animateurs du centre de loisirs.

1ère séquence :

L'association "collectif Nouvelle vague" de Roanne a débuté l'année par la danse Hip Hop du 01/09/2016 au 18/10/2016.

2ème séquence : 



Du 03/11/2016 au 15/12/2016, Madame Girard de l'association Madeleine Environnement (bricolage nature Fun) a initié les enfants à la fabrication et la mise en place d'éléments en bois permettant de favoriser la biodiversité dans le village (nichoirs à oiseaux, maisons à insectes).

3 ème séquence :



L'atelier "Bandes dessinées " animé par Audrey Martin, illustratrice, plasticienne, a fait appel à la fois au dessin, au plaisir de raconter et à la création en général.
Les enfants ont réalisé, chacun, une planche de BD en passant par les étapes du scénario, de l'élaboration de leurs personnages et des décors.
Certains élèves ont pu travailler par équipe afin de se répartir les rôles en fonction de leurs envies et de leurs capacités.
Ils sont tous repartis avec un recueil de l'ensemble de leur ouvrage mis en page et imprimé par les soins de la municipalité.





Peut-être de nouveaux créateurs en herbe.....



4ème séquence :

Sur une période de 6 semaines, Maud Vernay, feutrière, domiciliée sur la commune a initié les élèves au feutre de laine. Leurs réalisations progressives ont été insérées dans une oeuvre collective.
Tout a commencé par un jeu ludique : création de billes et de fils de feutre.
On mouille, on savonne, on frotte et la matière prend forme comme par magie.

A suivi la réalisation de tableaux sur le thème du printemps à la manière de ZAO Wou-Ki (peintre et graveur chinois, naturalisé français en 1964).

Sur leur tenture de laine, ils ont posé tour à tour le fond, le ciel, les nuages, la prairie, les fleurs puis créé leurs moutons.
Ils ont mouillé, savonné, massé la laine avec les mains mais aussi les pieds.....Ils ont fini par foulonner (rouler) le tapis pour qu'il feutre.



Les divers intervenants ont dépensé beaucoup d'énergie mais ont passé aussi un bon moment de partage et de création autour de la laine.
La tenture vient d'être exposée sur un mur de l'école.

Peut-être une activité à renouveler sous d'autres formes.....





5ème séquence :

Elle concerne le badmington sur la période du 2 mai au 1er juin.



6ème séquence :

Le volley ball viendra clôturer l'année du 6 juin au 7 juillet.

4ème adjoint : Bernard Bessey
Permanence : les lundi et jeudi sur rendez-vous

Voirie - Réseaux secs - Eclairage public - Achat matériels engins - Sécurisation - Signalétique - Association - Jeunesse et sports - Suivi planning des agents

Dans la nuit du lundi 5 juin au mardi 6 juin, le local communal a été cambriolé et le camion ainsi que de nombreux outils ont été volés. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

VOIRIE

ROUTES ET CHEMINS

Les grands travaux de voirie ont commencé, effectués par la société Eiffage. Ces travaux concernent la route de la Malgarnie (voirie 2016), le chemin de la Croix Rempart et la route de Riorges «la montée du gros chêne» (voirie 2017). Le chemin du Temple a été repris une deuxième fois, un curage important a été réalisé afin de solutionner le problème récurrent sur les 100 mètres à partir de la départementale. Ces travaux sont pris en charge par la société Eiffage dans le cadre de la garantie de parfait achèvement.

LA MALGARNIE



Le linéaire total traité est de 1 908 ml, du chemin des déportés à la RD 27. Les travaux comprennent la réalisation de 111 ml de busage, la réalisation de purges sur 180 m², la création de 200 m² de zone de croisement, le reprofilage sur toute la largeur de la chaussée en enrobé sur 1 050 ml et le traitement des fissures de chaussée par enduit de surface. A noter :

- les 111 ml de busage
- le curage de 800 ml de fossés
- les saignées tous les 100 m environ
- les regards
- les poses de grilles de visite
- les 8 têtes de sécurité







ont été réalisés par nos agents afin de limiter le coût des travaux.



CHEMIN DE LA CROIX REMPART

Le linéaire total traité est de 1 125 ml, depuis la voie ferrée au carretour du chemin de Fultière. Les travaux comprennent :

- la réalisation de busage de fossés sur 51 ml
- la réalisation de 405 m² de purge sur 60 cm de profondeur
- la création de 85 m² de zone de croisement
- le reprofilage ponctuel en enrobé des zones déformées
- le traitement des fissures de chaussée par un enduit de surface.

Le carrefour avec le chemin Rabotte a également été repris afin de réaliser une aire de retournement.



Les busages, le curage de 300 ml de fossés, les saignées, la traversée du chemin de la Motte, le regard, la pose d'une grille ainsi que les têtes de sécurité ont été également réalisés par nos agents.

LA ROUTE DE RIORGES (montée du gros chêne)

Cette route, dans un état lamentable, sera traitée en totalité depuis le carrefour avec le chemin des Chatards jusqu'à la limite de Riorges, soit sur 840 ml. Des purges seront réalisées sur 300 m², des poutres seront créées sur 1 200 ml afin de renforcer l'accotement. La chaussée sera reprofilée sur toute la largeur en enrobé de profilage. La couche de roulement sera réalisée en enduit bicouche ainsi qu'un busage sur 3 ml aux intersections des chemins des Châtards et du rocher et du chemin de Combré. La pose de tête de sécurité, la création de regard et la grille ont été réalisées par nos agents.
Concernant la partie du chemin des Chatards à la voie ferrée soit 790 ml, des purges seront éventuellement réalisées (partie traitée en 2011) sur 60 m². La source sortant en amont de la voie ferrée sera captée, les bords seront stabilisés sur certaines parties.
Enfin la partie de la voie ferrée à la RD 39 soit 1 450 ml sera déflashée ponctuellement et les fissures seront colmatées par un enduit bicouche.

STATIONNEMENT « Personne à Mobilité Réduite » (PMR)



La société Eiffage a également procédé à la pose d'un enrobé afin de stabiliser et de créer une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite à la base de la rampe d'accès à l'église.

LOTISSEMENT DES ACACIAS

Création d'un bourrelet en enrobé au carrefour de la RD39 et de l'entrée du lotissement afin de diriger l'eau qui descend de la départementale vers la grille des eaux pluviales.

DIVERS TRAVAUX



La commune s'est équipée d'un godet orientable afin d'effectuer plus facilement curage et saignées sur les accotements, ce qui empêchera la stagnation de l'eau sur nos chemins et routes.
Une traversée a été créée chemin des déportés et les fossés ont été curés sur 80 ml afin d'éliminer une quantité importante d'eau stagnante.

La tonte a également repris (cimetière, école, mairie, etc...) soit une surface importante. Le printemps humide active la pousse des herbes en bordure des routes et chemins (80 km), nos agents ont commencé à broyer les bordures sur 160 km.
Ils ont procédé à l'abattage d'un superbe savonnier (arbre) sur le côté de la mairie, malheureusement vermoulu à cœur et devenu dangereux.

Les parkings de l'école et de la place du presbytère ont été repeints. Les places de stationnement réservés PMR ont été déplacées et retracées.
Les fleurs ont été plantées, une petite serre a été créée afin de réaliser des plants et cela fonctionne….
Régulièrement les trous des chemins en terre sont bouchés (rabotage) et ceux des routes goudronnés (enrobés à froid).

MATINEE CITOYENNE (nettoyage des fossés)



40 personnes se sont investies pour le nettoyage des fossés le samedi 25 mars. La Mairie remercie les associations bien représentées ainsi que les administrés présents.





Une démarche beaucoup moins citoyenne !

ASSOCIATIONS

Pour info : la porte d'entrée de la salle municipale a été sécurisée par l'installation d'un barillet du même modèle que celui de la salle ERA. De ce fait, les associations utilisant la salle municipale pour leurs activités peuvent désormais accéder à la salle ERA pour utiliser le défibrillateur en cas de besoin pendant leurs créneaux horaires.



Après 11 années de service, le terrain de tennis a été refait complètement pour améliorer la pratique de ce sport. Malheureusement, il a déjà été dégradé par un jeune qui est entré malgré la sécurisation et a laissé une dizaine de traces de pneus de vélo sur le nouveau revêtement. Ce comportement, souvent rencontré, est inacceptable.

PUVILLAND Frédéric
FP s.a.r.l
CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION
ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES
DEMOUSSAGES TOITURES
42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84
42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL :09 64 03 08 33/ FAX :04 77 60 32 78

5ème adjointe : Marie-Claude Champromis
Permanence : vendredi après midi et samedi sur rendez-vous

Commerce - Tourisme - Artisanat - Economie locale - Communication - Environnement - Fleurissement

FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

Jeudi 18 mai, les agents municipaux et les membres de la commission fleurissement ont repiqué les fleurs et ce, malgré l'apparition ponctuelle de la pluie. La matinée s'est achevée dans la convivialité autour d'une délicieuse brioche offerte par le boulanger. Des surfinias bleus, des géraniums et des dipladénias roses vont venir égayer la période estivale.









Un nouveau massif de fleurs a été créé au Pont des Places pour accueillir une charrue. Celle-ci s'est parée de bleu pour être assortie au char installé prés de la CD 39 l'an dernier.

De nombreuses plants sont issus des semis réalisés par les agents municipaux à partir des graines récupérées sur les plantations de l'an dernier. Voilà une bonne initiative qui fait faire des économies.

COMMERCE



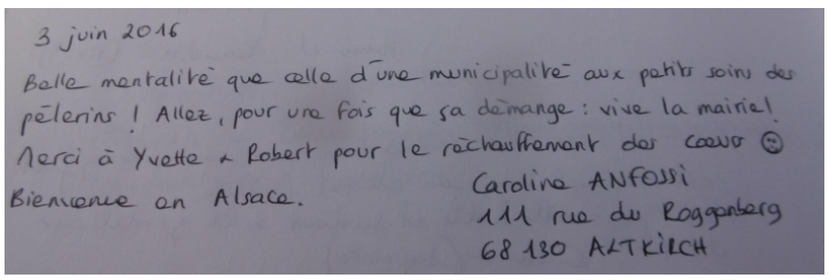


Arrêtons-nous quelques minutes pour découvrir les livres mis à disposition par l'enseigne de l'épicerie du village.

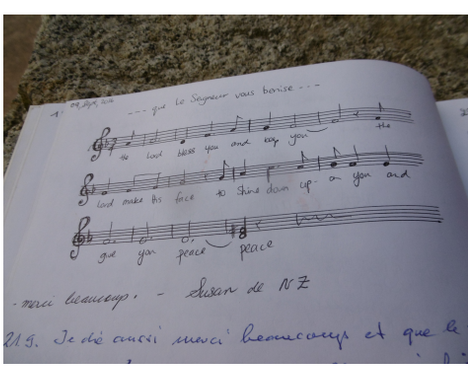
Le livre vous a plu et vous avez passé un bon moment ?
pourquoi ne pas renouveler l'opération ?

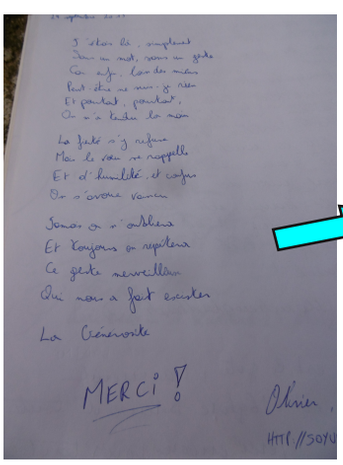
TOURISME

Par son originalité et la qualité de son accueil, la halte attire de plus en plus de pélerins qui participent au développement de notre commerce local.
Les innombrables témoignages notés dans le livre d'or en sont la preuve.


3 juin 2016
Belle mentalité que celle d'une municipalité aux petits soins des pèlerins ! Allez, pour une fois que ça démange : vive la mairie!
Merci à Yvette & Robert pour le réchauffement des coeurs ☺
Bienvenue en Alsace.
Caroline ANFOSSI
111 rue du Roggenberg
68 130 ALTKIRCH

Le passage des pélerins, venus de tous les coins de France et souvent de l'étranger, permet de faire connaître notre commune et nous en sommes les meilleurs ambassadeurs.
Peut-être auront-ils envie de revenir pour la découvrir un peu plus.





J'étais là, simplement
Sans un mot, sans un geste
Car enfin, loin des miens
Peut-être ne suis-je rien
Et pourtant, pourtant
On m'a tendu la main.
La fierté s'y refuse
Mais le vœu se rappelle
Et d'humilité et confus
On s'avoue vaincu.
Jamais on n'oubliera
Et toujours on répétera
Ce geste merveilleux
Qui nous a fait exister
La générosité
MERCI

Beaucoup de pélerins remercient LILLIA et MICHEL pour leur inoubliable accueil. Le P'tit Curieux se joint à eux pour leur dire MERCI.





Le compte administratif 2016 et le budget prévisionnel 2017 ont été approuvés en Conseil Municipal du 6 avril 2017.

COMPTE ADMINISTRATIF du budget communal : RESULTATS 2016

RAPPEL DES TAUX DE FISCALITE :

. Taxe d'habitation : 8.16
. Foncier bâti : 13.60
. Foncier non bâti : 32.69

FONCTIONNEMENT

Dépenses	771 109 euros
Recettes	871 544 euros
Résultat	100 435 euros

INVESTISSEMENT

Dépenses	268 255 euros
Recettes	544 071 euros
Résultat	275 816 euros

Dont :

. Acquisitions et travaux divers :

. Acquisitions foncières : 59 713 euros
. Accessibilité : 1 585 euros
. Voirie : 9 373 euros
. Bâtiments : 34 457 euros
. Eclairage public : 20 250 euros
. Matériel : 18 323 euros
. Autres opérations : 47 796 euros (MARPA, PLU, ...)

. Remboursement de la dette : 76 758 euros

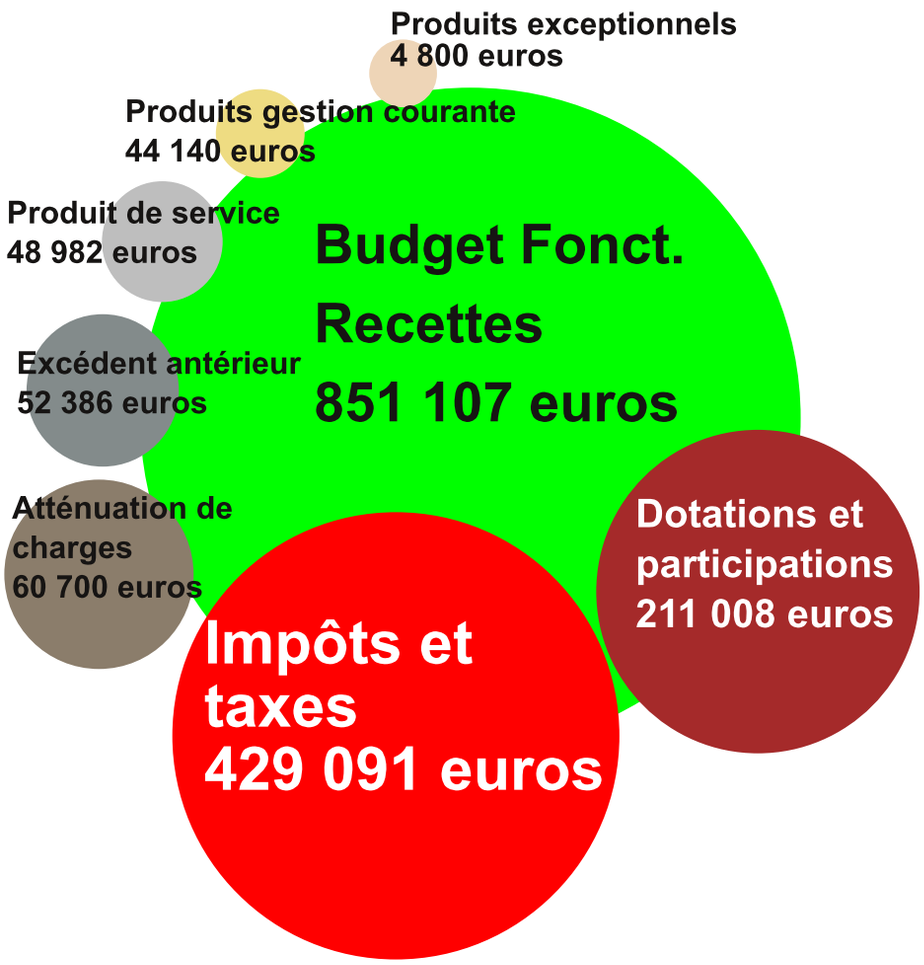
budget previsionnel 2017 du budget communal

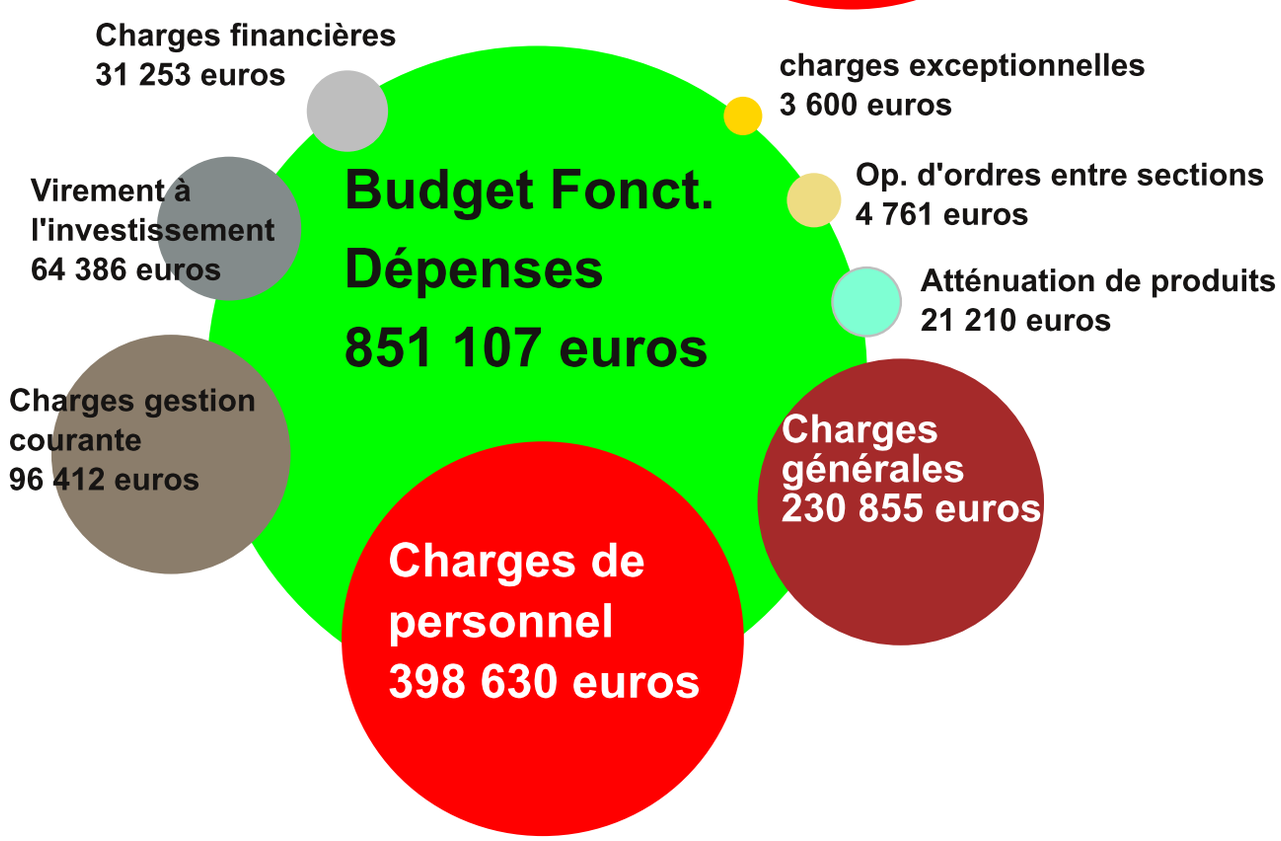
La présentation du budget identique toutes ces dernières années, permet de comparer facilement les chiffres.

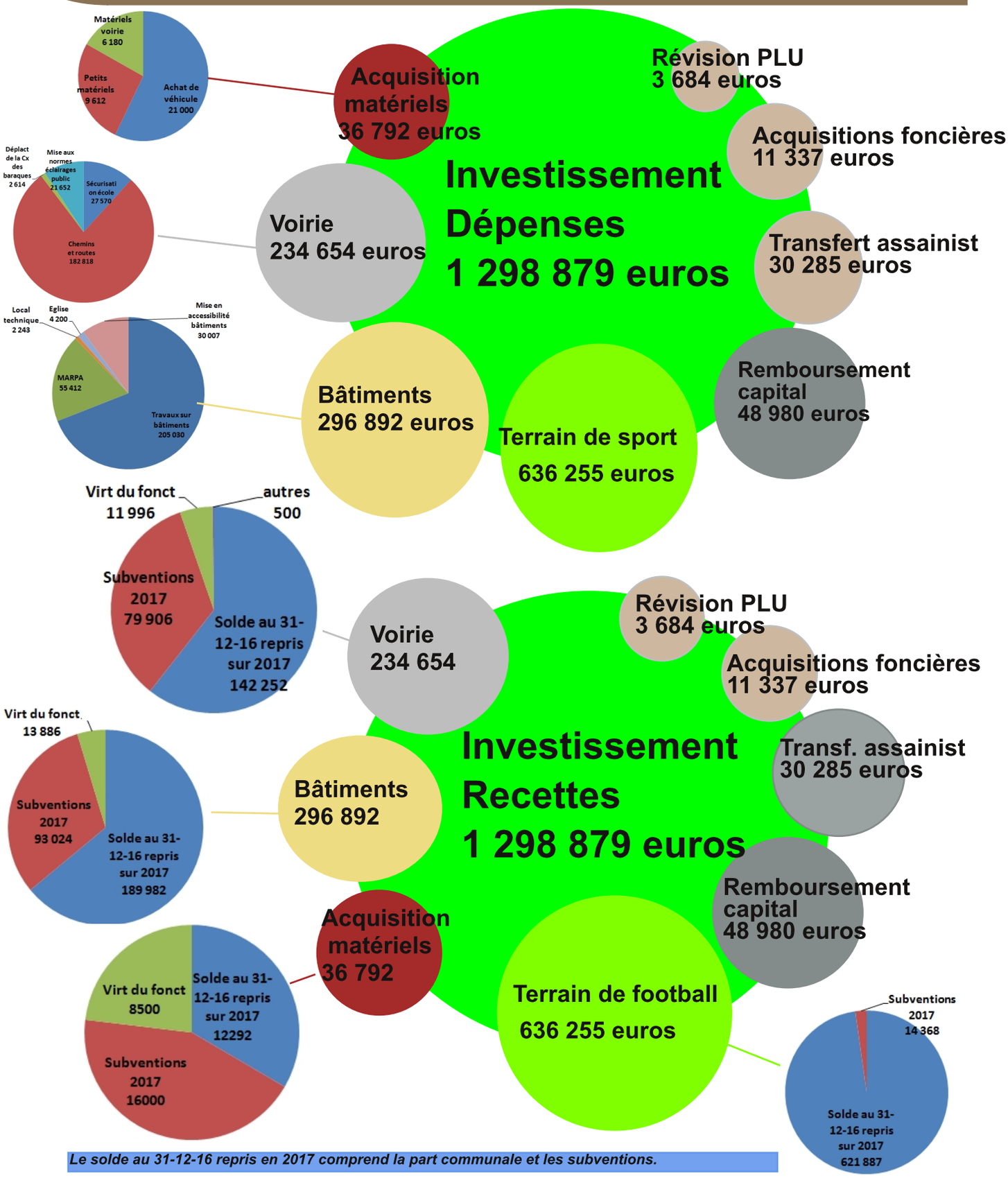
A noter que la dotation de l'Etat diminue chaque année.

Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F)

174 581 € pour l'année 2014
155 528 € pour l'année 2015
134 579 € pour l'année 2016
124 531 € pour l'année 2017







Le solde au 31-12-16 repris en 2017 comprend la part communale et les subventions.

A côté du budget communal, deux autres budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Budget activités commerciales :

12 712 € en fonctionnement et 7 844 € en investissement.

Budget logements communaux :

14 317 € en fonctionnement et 19 886 € en investissement.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

gilberte du martray



Tout au long de l'année, le mémorial dédié à Gilberte du Martray, situé chemin des déportés, rappelle discrètement aux passants ceux qui ont été déportés en 39-45.

Une fois par an, lors de la journée des déportés, une cérémonie commémorative lui permet de sortir de sa réserve et de porter plus fort son message.





Pour ne jamais oublier.....





8 mai





Cette année, les St-Romanais se sont déplacés pour participer à la cérémonie du 8 mai malgré la température peu élevée.
Le jeune Gabriel DECORAY qui assistait à la cérémonie a été convié à déposer la gerbe avec les officiels.

Ne doutons pas que ce moment restera gravé dans sa mémoire.





CARTE nationale D'IDENTITE et passeport

L'Etat a souhaité modifier les modalités d'instruction des cartes nationales d'identité (CNI) et les aligner sur celles des passeports. Depuis le 21 mars 2017, les CNI ne sont délivrées que dans les communes équipées d'une station de recueil de passeports (Renaison, Le Coteau, Riorges, Roanne...). Elles sont enregistrées et instruites de la même façon. Les habitants des autres communes peuvent donc se rendre dans une de ces mairies pour effectuer leur démarche.

Afin d'anticiper et de faciliter au mieux les demandes, la mairie de Renaison vous propose 2 possibilités pour demander votre passeport ou votre CNI :

- soit sur rendez-vous, les mercredis et vendredis, en téléphonant au 04 77 64 40 22
- soit sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Personne MAJEURE	Personne MINEURE
Présence obligatoire du demandeur au dépôt de la demande et au retrait de la CNI ou du passeport	Présence obligatoire de l'enfant (tout âge) au dépôt de la demande CNI ou du passeport. Présence obligatoire de l'enfant à partir de 12 ans au retrait du passeport uniquement
- Pré-demande complétée en ligne sur https://ants.gouv.fr - Si pas de pré-demande, imprimé "vert" fourni à compléter	- Pré-demande complétée en ligne sur https://ants.gouv.fr - Si pas de pré-demande, imprimé "orange" fourni à compléter
- 1 photo d'identité de moins de 6 mois	Idem
- Original de l'ancienne CNI et/ou du passeport, sinon copie d'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance (sauf Roanne, Saint-Etienne et service central de Nantes)	Idem
- Original de justificatif de domicile récent de moins d'1 an : facture (ou facture internet) d'électricité, téléphone, téléphone portable, eau, impôts, taxe foncière, contrat d'assurance maison, quittance de loyer + bail Si pas de justificatif au nom du demandeur, fournir : - Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins d'1 an - Attestation sur l'honneur de l'hébergeant et préciser la durée - Copie CNI ou passeport de l'hébergeant (permis de conduire refusé)	- Original de justificatif de domicile récent de moins d'1 an de l'autorité parentale : facture (ou facture internet) d'électricité, téléphone, téléphone portable, eau, impôts, taxe foncière, contrat d'assurance maison, quittance de loyer + bail - Original de la CNI ou du passeport de l'autorité parentale qui vient avec l'enfant
Passeport UNIQUEMENT - 86€ en timbres fiscaux (tabac-presse agréé, impôts ou de manière dématérialisée sur https://timbres.impots.gouv.fr)	Passeport UNIQUEMENT - 17€ en timbres fiscaux pour les enfants de moins de 15 ans - 42€ en timbres fiscaux pour les enfants de plus de 15 ans (tabac-presse agréé, impôts ou de manière dématérialisée sur https://timbres.impots.gouv.fr)
- Pour les femmes veuves : copie de l'acte de décès du mari - Pour les femmes divorcées : copie du jugement de divorce qui donne le droit de garder le nom de femme mariée	Parents divorcés / séparés : - Document indiquant qui a l'autorité parentale (jugement de divorce, décision du juge, etc.)
Perte de la CNI ou du passeport : - Déclaration de perte à compléter en mairie - CNI ou passeport non perdu - Sinon copie d'acte de naissance de moins de 3 mois Vol de la CNI ou du passeport : - Déclaration de vol à la gendarmerie - CNI ou passeport non perdu - Sinon copie d'acte de naissance de moins de 3 mois - 25€ en timbres fiscaux UNIQUEMENT pour les CNI	Idem

POUR INFORMATION : il faut compter environ 20 minutes pour l'enregistrement d'une demande (CNI ou passeport) en station à partir du moment où le dossier est complet. Renseignements sur **https://www.service-public.fr**

Conseil pour gagner du temps !

Pour faciliter votre démarche, vous avez la possibilité de saisir en ligne une pré-demande via le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : **https://ants.gouv.fr**

Le fait de réaliser cette démarche en amont permet de réduire le temps de saisie du dossier en station.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Depuis le 1er juin 2017, les horaires de la Mairie ont changé comme suit :

		ACCUEIL DU PUBLIC	ACCUEIL AU TELEPHONE
LUNDI	MATIN	8 H 30 - 11 H 30	8 H 30 - 11 H 30
	APRES MIDI	fermé	13 H - 17 H
MARDI	MATIN	8 H 30 - 11 H 30	8 H 30 - 11 H 30
	APRES MIDI	fermé	13 H - 17 H
MERCREDI	MATIN	8 H 30 - 11 H 30	8 H 30 - 11 H 30
	APRES MIDI	fermé	fermé
JEUDI	MATIN	8 H 30 - 11 H 30	8 H 30 - 11 H 30
	APRES MIDI	fermé	13 H - 17 H
VENDREDI	MATIN	8 H 30 - 11 H 30	8 H 30 - 11 H 30
	APRES MIDI	13 H - 17 H	13 H - 17 H
SAMEDI	MATIN	8 H 30 - 11 H 30	8 H 30 - 11 H 30
	APRES MIDI	fermé	fermé

INSTALLATION D'UN JEUNE AGRICULTEUR

Annuellement, les jeunes agriculteurs organisent une manifestation qui a pour but de mettre à l'honneur un jeune nouvellement installé.





Cette fête a eu lieu, cette année à St-Romain-la-Motte le dimanche 21 mai et a permis de faire connaître David GIRAUD qui s'est récemment associé à Patrick CHARGUERAUD.

Son parcours a été présenté à l'assistance à laquelle s'étaient joints plusieurs officiels.



Un terrain avait été aménagé pour les enfants, qui pendant ce temps, s'en sont donnés à coeur joie sur leurs tracteurs.



Le p'tit curieux souhaite à David beaucoup de satisfaction et de réussite dans son avenir professionnel et aussi personnel car ne l'oublions pas le métier d'agriculteur impacte aussi les proches.



ECOLE

FETE DE L'ECOLE





Quelques photos de cette fête qui s'est déroulée le 10 février dernier.







CONCOURS "PLUME EN HERBE" ET VOYAGE A PARIS

Notre village mis à l'honneur par les élèves et leur maîtresse.

En ce début d'année scolaire, la classe de CE1-CE2 de Madame Neslias a participé avec les éditions Nathan au concours "Plumes en Herbe", projet ludique et pédagogique qui consiste à inventer et écrire une histoire à partir d'illustrations. Les élèves doivent aussi donner un titre à leur histoire et dessiner la couverture du livre.

Leur choix, "La tour Eiffel en Égypte", a terminé 2ème au niveau national sur environ 1500 classes.
La créativité des rimes et l'humour des dialogues ont été particulièrement appréciés par le jury.
Chaque élève a gagné 3 livres de la collection première lecture et un carnet de bord mais la classe a surtout eu l'honneur d'être invitée gratuitement (frais de transport et organisation de la journée) par les éditions Nathan à Paris pour la remise des prix le mercredi 17 mai.



Les 20 enfants accompagnés de leur maitresse et de quatre mamans sont partis en TGV de Roanne très tôt le matin, ils sont arrivés à la gare de Lyon à Paris et ont rejoint la cathédrale Notre Dame à pied en longeant les quais sous un temps radieux.
Ils ont pu découvrir la grandeur de l'édifice, de style gothique avec ses magnifiques vitraux.





Après avoir pique-niqué au square Jean XXIII, le bus des éditions Nathan est venu à leur rencontre pour retrouver les trois lauréats de niveau CP et les trois de niveau CE1 ainsi que la célèbre auteure Mymi DOINET qui leur a dédicacé son dernier ouvrage " la tour Eiffel en Egypte".



Un délicieux buffet de pâtisserie et friandises les attendait. Puis le bus les a conduit à leur lieu d'hébergement le "FIAP" pour une nuit bien méritée.

Pour profiter pleinement de leur voyage dans la capitale, l'enseignante avait demandé de rester un jour supplémentaire afin d'optimiser le voyage et visiter principalement les lieux contés dans leur histoire : le musée du Louvre et la Tour Eiffel.
Du 2ème étage, ils ont pu admirer la magnifique vue sur Paris.











Pour ce faire, l'école a demandé une participation aux familles de 20 euros par enfant ainsi qu'une subvention exceptionnelle auprès du sou des écoles, du conseiller départemental, de la municipalité et de Roannais Agglomération de l'ordre de 400 euros environ à chacun. Roannais agglomération n'ayant pas la compétence n'a pu participer mais a offert un carnet à chaque enfant.

Pour récompenser nos brillants élèves, la municipalité a offert à chacun un joli sac à dos couleur moutarde avec un porte clé personnalisé pour permettre au groupe d'être repéré plus facilement par les encadrants mais surtout mettre leur doudou pour la nuit.



MERCI

Des casquettes bleues ont été offertes par la Société CONCEPT ISOLATION située à CHARLIEU.

Lors du retour en TGV sur Roanne, Mr FRANCK ANDRE habitant Saint-André-d'Apchon et travaillant dans un restaurant lyonnais a eu la gentillesse d'attendre les enfants ; il leur avait préparé une petite collation.

LES ARTS GRAPHIQUES, société de la zone artisanale de St-Romain-la-Motte, ont édités gracieusement 100 exemplaires de l'ouvrage des élèves.

MERCI à cette entreprise pour ce beau geste qui a fait le bonheur des enfants et qui leur permettra de garder un excellent souvenir de leur brillante réussite.



JOURNEE A LYON POUR LES CE2-CM1

Mardi 23 mai, 22 élèves de la classe des CE2-CM1 sont allés passer une journée à LYON accompagnés de leur maîtresse et de quelques parents.





L'objectif était de faire découvrir aux enfants les moyens de transport d'une grande ville. Ils sont partis en train de la gare de Roanne jusqu'à Lyon puis ont pris le tramway pour se rendre à l'institut Lumière.

Après la visite guidée du musée et la projection de films anciens (compilation des premiers mini-films des frères Lumière sur des scènes de la vie quotidienne), ils ont pique-niqué dans le parc du château.





Puis ils ont pris le métro et le funiculaire pour accéder à Fourvière et admirer le panorama.

La suite de la journée s'est déroulée à pied pour se rendre au théatre antique romain adossé à la colline du quartier de Fourvière. S'en est suivi le quartier St-Jean pour traverser quelques traboules (réseaux utilisés par les canuts durant les révoltes ouvrières du 19 ème siècle ou par les résistants de la guerre de 39-45).



Depuis la place Bellecour, le groupe a rejoint la gare de Perrache en métro pour retrouver heureux leurs parents en gare de Roanne après une journée bien remplie,un peu fatiguante mais pleine de belles découvertes.



Merci maîtresse.....

JOURNEE A st etienne POUR LES cm1-cm2



Le 9 juin, les élèves de CM1-CM2 se sont rendus à Saint-Etienne accompagné de leur instituteur, Monsieur Siettel, pour une journée bien remplie.

- Départ de la gare de Roanne pour Châteaucreux.
- Visite du planétarium : présentation commentée du système solaire et des saisons.
- Repas au restaurant de la gare du Clapier.
- Visite du musée de la mine : le puits Couriot abrite, avec ses deux crassiers et son chevalement, le musée de la mine (ensemble patrimonial du charbon et trace du travail des hommes).



Et bien sûr, utilisation des transports en communs : train, bus,tramway.

Une belle journée ensoleillée pleine de bons souvenirs et de découvertes.

ATELIER PREVENTION

Roannais Agglomération a engagé depuis début 2016 des actions de prévention auprès des 60 ans et plus avec pour objectifs la prévention des chutes, l'équilibre alimentaire, l'activité physique et le renforcement musculaire.



Un premier cycle « atelier équilibre » a débuté le 14 mars sur notre commune.

Deux groupes d'une quinzaine de personnes se retrouvent ainsi chaque mardi matin à la salle municipale à 9 heures et à 9 heures 50.

Ce cycle se déroule sur une durée de 15 semaines, dont 3 réservées à l'équilibre alimentaire.



Victoria, monitrice agréée par Roannais Agglomération, anime les cours d'équilibre avec des exercices de motricité et de coordination tout en faisant travailler la mémoire. Chacun avance à son rythme et selon ses capacités, l'ambiance est détendue et très sympathique.

Une diététicienne dirige les 3 séances « alimentation » prodiguant de nombreux conseils très appréciés sur les habitudes alimentaires favorables à la santé.



Un deuxième cycle débutera à la rentrée d'octobre avec au choix gym douce ou marche active selon le bilan qui sera fait à la fin de ce premier cycle.





LE FRELON ASIATIQUE



SOU DES ECOLES

Notre association a pour but de financer les projets pédagogiques et culturels des enseignants, en fonction de nos moyens et d'ainsi permettre aux élèves d'y participer gratuitement.
Ce financement est rendu possible par la réalisation de manifestations, de ventes afin de récolter des fonds.

Nous remercions tous ceux qui, de près ou de loin, nous soutiennent, participent, aident en fonction de leurs possibilités, achètent, proposent des idées...
Nous avons la chance de travailler avec une équipe enseignante dynamique et curieuse autour de projets enrichissants et motivants.
L'année 2016-2017 aura été marquée par de nombreux moments et manifestations.



Le Sou des Ecoles a participé au financement de plusieurs projets, notamment :

- La découverte de notre patrimoine national (Tour Eiffel, Musée national du Louvre,…) à l'occasion de la remise du prix du concours "Plumes en Herbe" qui s'est déroulée à Paris.

- Autour du thème de cette année intitulé "Musique et cinéma" :
  - sorties cinéma (Les aventures du Prince Ahmed, Cerf-volant du bout du monde, Julius et le Père Noël, Iqbal l'enfant qui n'avait pas peur, L'Histoire sans fin).
  - participation au 8ème Festival International du court-métrage d'animation.
  - spectacle « La chips fait son cinéma »

- La fête de l'école : pour permettre une après fête détendue, le Sou des Ecoles avait proposé la vente d'un repas à emporter qui a été très apprécié.
  Nous remercions chaleureusement toutes les familles qui ont participé à la tombola organisée à cette occasion.

- La plupart des sorties scolaires de fin d'année scolaire, à savoir :
  - pour les petites classes (PS-MS) encadrées par Pascale Machillot et Béatrice Mathelin : un déplacement à « La Cure » de St-Jean-St-Maurice pour une sortie découverte et pratique d'un atelier de poterie.
  - le 5 mai, pour les élèves de GS-CP, encadrés par Nadège Michel et Gisèle Décloître : cinéma pour visionner le film « L'Histoire sans fin », puis réalisation d'un rallye-photo dans Roanne. Après une pause pique-nique au port de Roanne, les enfants ont pu découvrir le Musée Déchelette.
  - le 23 mai, autour d'un projet sur la ville et ses infrastructures, pour les élèves de la classe de Mme Marie Gayet : déplacement en train à Lyon, tramway jusqu'à l'Institut Lumière, métro, passerelle piétonne pour une visite de la ville.

- pour les CM1-CM2 encadrés par le directeur M. Siettel : déplacement en transports en commun pour la visite de plusieurs sites de la ville de St-Etienne.



Après une proposition de commande de cakes aux tarifs du fabricant (« Boîte à Cake » à Briennon) en avril, une vente de pizza a été réalisée en juin.

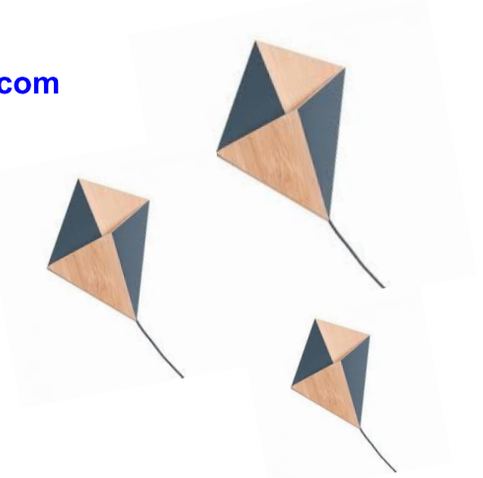
Pour clore cette belle année, nous avons donné rendez-vous aux joueurs le 19 mai pour notre concours annuel de pétanque (partie adulte et partie enfant) et avons innové, cette année, avec l'organisation d'une partie pour les plus petits (petite section jusqu'au CP inclus) avec des boules en plastique (apportées par les familles).

Le Sou des Ecoles est avant tout une association familiale, nos réunions se passent dans la bonne humeur et l'échange d'idées… Mais malheureusement, ses membres sont de moins en moins nombreux. Une partie du bureau (secrétariat) sera à renouveler lors de la prochaine Assemblée Générale. Si notre association venait à disparaître, chaque famille devra payer les sorties scolaires de ses enfants.

Parents, grands-parents, vous êtes les bienvenus ! Que ce soit pour une aide ponctuelle lors d'une manifestation, participer à nos réunions, faire des propositions, vous tenir informer, ou nous rejoindre, n'hésitez pas à nous renseigner votre mail ou à nous écrire à cette adresse :

Soudesecoles42640@gmail.com

Bon été et bonnes vacances à toutes et à tous !



LOISIRS DANSE ST-ROMAIN

UN 1ER AVRIL FESTIF POUR LOISIRS DANSE

C'est au son de l'accordéon de Magali Perrier et de son orchestre que les nombreux participants (187) au repas dansant de Loisirs Danse se sont côtoyés sur la "piste de danse" de la salle ERA de St-Romain-la-Motte.

Jusqu'à une heure avancée de la nuit, valses, tangos, javas, twists, rocks, fox trots, kuduros se sont succédés pour le bonheur de tous (tant pour l'oreille que pour la danse).

Après l'apéritif, un repas servi par le traiteur Barriquand a permis à chacun des convives de se retrouver autour d'une bonne table joliment décorée.

MILL'ADOS

Le Mill 'ados de St-Romain-la-Motte est un lieu d'accueil pour les jeunes de 11 à 15 ans. Il fonctionne tous les vendredis soir de 17h30 à 19h30 en période scolaire et tous les jours de 7h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires.
Cet accueil a lieu dans les locaux du club des jeunes et est encadré par une animatrice diplômé Laetitia Raquin.

Pendant les périodes scolaires (vendredi soir de 17h30 à 19h30)



Lors de cet accueil, un planning au trimestre est proposé. Il est réalisé par les jeunes et par l'animatrice.
En ce moment les projets en cours sont : un projet cuisine, un projet théâtre en partenariat avec la compagnie Noetika de la Pacaudière et une sortie mensuelle a lieu (squash, ciné…).

Pendant les vacances scolaires

Un programme est réalisé par les jeunes et l'animatrice pour les vendredis soir. On y trouve des activités manuelles, sportives, des sorties et des journées inter structures. Il est disponible au centre de loisirs ; vous pouvez également le demander deux semaines avant le début des vacances scolaires. Il vous sera adressé par mail ou par courrier.

Une vingtaine de familles fréquente le Mill'ados pendant les vacances scolaires et les vendredis soir. 10 viennent régulièrement tous les vendredis soir.

Planning des vendredis soir

Mill 'ado de St Romain la Motte

Date	activités
Vendredi 5 mai	Sortie bowling
Vendredi 12 mai	Accueil libre
Vendredi 19 mai	Recyclons créatif
Vendredi 26 mai	cuisine
Vendredi 2 juin	Fermé

Tarif vendredi soir			
	QF 0 à 699	QF de 700 à 899	QF de 900 et plus
Tarif pour un vendredi soir	0.95€	1.01€	1.06€

Planning des vendredis soir

Mill 'ado de St Romain la Motte

Date	activités
Vendredi 5 mai	Sortie bowling
Vendredi 12 mai	Accueil libre
Vendredi 19 mai	Recyclons créatif
Vendredi 26 mai	cuisine
Vendredi 2 juin	Fermé

Tarif vendredi soir			
	QF 0 à 699	QF de 700 à 899	QF de 900 et plus
Tarif pour un vendredi soir	0.95€	1.01€	1.06€

CLUB DES JEUNES









Le dimanche 25 juin, s'est déroulé l'intervillage St-Romain-la-Motte / St-Germain-Lespinasse organisé par les Clubs des Jeunes qui avaient conconté un programme complet pour cette occasion (jeux d'eau, tir à la corde, mur des champions....).
La manifestation a débuté à 10h par les enfants et s'est poursuivie par les adultes à partir de 13h30.



Les activités se sont déroulées à St-Romain-la-Motte et cette année encore, le soleil et la bonne ambiance étaient au rendez-vous.







Nous rappelons que le club des jeunes met à disposition de la vaisselle pour vos diverses soirées. Pour plus d'informations, veuillez appeler Maxime Picard au **06-86-86-77-87** ou contacter le club par mail à l'adresse **clubdesjeunes42640@gmail.com**

BOULE LYONNAISE

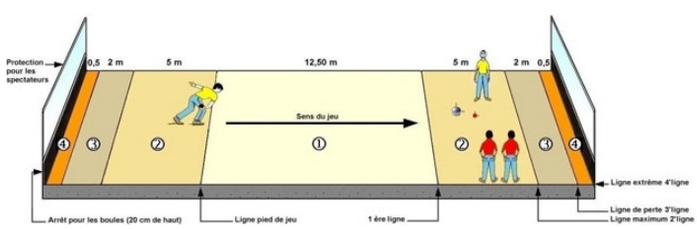
HISTORIQUE DU JEU DE LA BOULE :

Le jeu de boules est probablement l'un des jeux les plus anciens. Les premières traces font état de son existence des millénaires avant J-C., sur le pourtour méditerranéen (Grèce, Italie, Egypte) et en Chine. A l'époque, le jeu semble proche de la pétanque actuelle. Les grecs anciens utilisent des pierres rondes, dites « sphéristiques » qu'ils envoient avec force le plus loin possible ; les romains utilisent des boules en bois cerclées de fer et, préférant l'adresse, semblent être les précurseurs du « but ». Le jeu a été introduit en France par les marins phéniciens, se répandant tout d'abord sur la côte méditerranéenne avant de pénétrer la vallée du Rhône.
Il n'en est plus fait mention jusqu'au Moyen Age, époque à laquelle il connut un essor fulgurant. Sa popularité surpasse celle de jeux ou exercices considérés comme plus nobles, tels que le tir à l'arc ou l'arbalète, plus profitables à la défense du royaume que le jeu de boules ; afin de stopper cet engouement, Charles IV puis Charles V l'interdisent. Cependant, au XVIe siècle, le pape Jules II lui redonne une place, mobilisant des « bouleurs » (nom des joueurs) comme lanceurs de pierre pour défendre le Saint-Siège contre les français, les vénitiens et les espagnols. Les guerres franco-italiennes ainsi menées redonnent vigueur au jeu de boules également en France, et déjà, les deux pratiques de part et d'autre des Alpes se différencient. Les français jouent avec des boules de bois garnies de clous, les italiens avec des boules vernies. Cette concurrence montante fait de l'ombre aux fabricants de paumes, qui obtiennent l'interdiction du jeu de boules en 1629. Elle n'est que de courte durée, la pratique du jeu ayant malgré tout perduré.

TERRAIN JEUX BOULES LYONNAISES

– Pour les séniors et les moins de 18 ans, l'aire centrale est de 12,5 mètres également, la deuxième zone de 5 mètres et la troisième de 2 mètres.

Schéma du terrain de boule lyonnaise



CALENDRIER SAISON BOULES LYONNAISES 2017 à ST-ROMAIN-LA-MOTTE

- 08/07/2017 : 2ème Sociétaire
- 23/08/2017 : Vétérans quadrette Marcel VIVIERE
- 02/09/2017 : St-Romain-le-Puy chez nous
- 16/09/2017 : Tête à tête but d'honneur
- 07/10/2017 : 3ème Sociétaire
- 10/11/2017 : Assemblée Générale.

Très bon début de saison pour nos boulistes :



- La quadrette Lucien JANUEL - Pascal ARTHAUD - Jean KONEFAL - Didier REGIMBAL gagne le Challenge des Poupées à Riorges.

- La quadrette Pascal ARTHAUD - Jean KONEFAL - Dominique DUCARD - Thierry CHAMPIER termine à la 4ème place du Challenge de la Côte Roannaise sur 48 quadrettes engagées.

- Le Premier Sociétaire a réuni 16 joueurs sur concours à la mêlée en 3 parties. Les finalistes de la 1ère édition 2017 :
  1er Lucien DUCARRE
  2ème Gabriel POMMIER
  3ème Henri PEGON.





NECROLOGIE

Jacky, ton départ nous plonge dans une profonde tristesse, nous qui avions l'habitude de te voir vers les jeux de boules toujours afféré à les maintenir en parfait état. Tu ne nous parlais pas, tu ne nous entendais pas mais tu nous comprenais très bien. Tu étais toujours partant pour tracer, désherber, et préparer les jeux lors des concours. Tu savais observer et te rendre utile en toutes circonstances. Tu participais à toutes les manifestations : concours, repas, voyages… Si la maladie a emporté ton corps, ton esprit planera encore longtemps sur les jeux. Tu resteras dans la pensée et dans la conversation des boulistes comme un homme discret mais serviable et plein d'humour.



Un fidèle bouliste du pont des Places s'en va. Alors repose en paix Jacky.



Encore un membre de notre association qui nous quitte. Jean-Paul était un joueur assidu des vendredis après-midi. Nous nous souviendrons longtemps de toi comme bouliste appliqué, adroit au point mais surtout tolérant envers tes partenaires. Tu aimais autant discuter que jouer, sans emportement. Repose en paix Jean-Paul.

GROUPEMENT D'INTERET CYNEGETIQUE (GIC)



Lors de l'Assemblée Générale du 2 juin 2017, il a été décidé la dissolution de l'association. Pour l'instant, la commune ne comprend donc plus que 23 associations.

A.S.S.R BASKET



Samedi 10 juin, à MORNAND dans le Rhône, Gilles et Christelle ont été médaillés lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du Lyonnais. Ils ont reçu la médaille d'argent de la Fédération Française de Basket-ball des mains de J-Pierre GOMEZ, président de la Ligue du Lyonnais, pour leur investissement dans le club de St-Romain-la-Motte.
Christelle en tant que joueuse, membre du bureau et vice-présidente pendant de longues années.
Gilles, quant à lui, a été joueur et entraineur des équipes jeunes et séniors également durant de nombreuses années.

Le club les remercie vivement et regrette le départ de Christelle qui a décidé de quitter ses fonctions au sein du club.



Le traditionnel barbecue du basket s'est déroulé le samedi 3 juin en présence de 400 convives et dans une bonne ambiance.

Cette année, la pluie s'est invitée mais elle n'a pas empêché la bonne humeur et la convivialité puisque la fête s'est achevée tard.

Rendez-vous pris pour l'année prochaine.



L'Assemblée Générale a eu lieu le dimanche 18 juin à 10h30 à la salle ERA avec un public restreint mais en présence de Gilbert VARRENNE, Maire de la commune, de Mr Jacky GONTHIER, représentant la Ligue du Lyonnais et de Gabriel POMMIER en tant que référent du Club de Basket auprès de la Mairie.

Sur le plan sportif, l'effectif est stable en nombre de licenciés et la saison a été satisfaisante avec :

- la montée en régionale 3 de l'équipe 1 féminine entrainée par Pascal DARCON.
- la montée de l'équipe 1 masculine, entrainée par Bernard FARIGOULE et deuxième au championnat, qui accède en DM 2 grâce à sa victoire en barrage contre BRIENNON.

- le titre de championne de la Loire obtenu par l'équipe féminine U 13 qui, malgré un effectif de 7 joueuses, a gagné contre l'équipe de MONTAUD (St-Etienne) devant un nombreux public.
En particulier, des St-Romanais qui avait fait le déplacement en car pour cette occasion.
Cette équipe, entrainée par Walter BUCHET, va jouer les demi-finales de la Coupe de la Loire. La relève est donc assurée.
Le fanion a été remis à l'équipe lors de l'Assemblée Générale du Comité de la Loire qui a eu lieu à St-Romain-le-Puy le 23 juin dernier.



FELICITATIONS A TOUTES CES EQUIPES ET LEURS ENTRAINEURS



Sur le plan financier, un léger déficit en trésorerie a été observé.

Enfin, plusieurs changements au niveau du bureau avec le départ de Jean KONEFAL qui s'est investi de nombreuses années, notamment en tant que Président du club, et celui de Christelle PAIRE.
Grégory GUERIN, en tant que président, les a vivement remerciés pour le travail important accompli.

Le club recherche des volontaires pour intégrer le bureau et également des jeunes joueurs. Si vous êtes intéressés, prendre contact avec Grégory GUERIN au 04 77 64 4 50 ou 06 95 54 51 70.

BONNES VACANCES A TOUS

AMICALE DES CONSEILLERS



Comme chaque année, les agents municipaux et les élus se sont réunis pour fêter les vacances. Après un concours de pétanque bien sympathique qui a récompensé le premier et le dernier, la soirée s'est terminée par un barbecue.

Merci à Bernard BESSEY (président de l'Amicale) et à ses assistantes Monique GOUTILLE et Corinne VINDRIER pour cette belle organisation.



EXCELLENTES VACANCES A TOUS

LES AMIS DU PETIT MUSEE PIERRE MARTELANCHE

L'association des amis du Petit Musée de PIERRE MARTELANCHE lauréate du PRIX AURHALPIN DU PATRIMOINE 2017

Excellente nouvelle pour notre commune : l'association des Amis du Petit Musée de Pierre Martelanche, qui œuvre pour la préservation, la restauration et la mise en valeur des statues humanistes du vigneron sculpteur de Saint-Romain-la-Motte, vient de recevoir le PRIX AURHALPIN DU PATRIMOINE 2017, catégorie PROJET.



L'Association PATRIMOINE AURHALPIN qui fédère les différents acteurs du Patrimoine de la région Auvergne et Rhône-Alpes, reconnait par ce Prix l'importance esthétique des statues de terre cuite de cet enfant du pays et l'actualité de sa pensée, tournée vers la Paix, l'Éducation, le Dialogue des Cultures, cent ans après sa mort.

Le Prix a été remis, le mercredi 21 juin, dans les Réserves du Musée des Sapeurs Pompiers de Lyon-Rhône, en présence de représentants du Conseil Régional et des Fondations EDF et GROUPAMA qui dotent les différents Prix du Patrimoine : « Projet », « Réalisation », Savoir-Faire du Conseil Général », « Trophée EDF », « Patrimoine industriel et scientifique ».



© Y- NEYROLLES

Le Prix Aurhalpin est un encouragement, moral et financier, à réaliser la restauration urgente des sculptures de Pierre Martelanche, inscrites à l'inventaire du patrimoine national.



© Y- NEYROLLES

Elles sont, rappelons-le, déjà considérées parmi les chefs d'œuvres de l'Art Populaire en France. La Région incite ainsi à la réalisation de « l'espace Martelanche » qui permettra de les montrer au public le plus large, notamment aux nombreux enfants du Roannais et d'ailleurs, tant est grande la valeur éducative de ces représentations féminines pour la Paix.

SECTION LOCALE ST ROMAIN DE FRANCE

La section compte actuellement 13 membres qui oeuvrent avec conviction et efficacité pour la mise en place et le financement de la 9ème St Romanaise de 2018 qui aura lieu dans notre village.

La première manifestation 2017 avec le public, a été marquée par un après-midi théâtre le 5 février (extraits pièces classiques) qui a connu un succès mais une orientation vers un spectacle plus récréatif est à l'étude pour 2018.


LES ARTISTES



Un concours de pétanque a également été organisé le 12 mai.


LES FINALISTES

Les 1er et 2 juillet se déroula la 8ème Romanaise à St-Romain-de-Lerps (Ardèche)

Un déplacement de la section sur 2 jours qui entraine certes des frais personnels (voyage-hôtellerie-repas) mais est la base de la convivialité du rassemblement national de cette association. Outre la présence du maire, quelques élus se sont joints à cette sortie.



Les personnes qui ont participé au défilé du dimanche ont pu arborer leur tee-shirt distinctif commandé auprès de la section (12€)

Un stand d'exposition dédié aux côtés touristique, commercial et artisanal de la commune avait été installé, un St-Romain tout en images couleurs et saveurs.



Le week-end s'est achevé par la remise de la flamme aux représentants de St-Romain-la-Motte chargés de l'organisation de la prochaine Romanaise mi 2018.



A noter que cette année encore un stand de vente d'effets offerts par de généreux donateurs, sera présent au vide grenier de la fête communale le dimanche 23 juillet.

La soirée bavaroise sera le rendez-vous à ne pas manquer le 21 octobre prochain. Une ambiance fête de la bière assurée par le célèbre orchestre Gallish Brezel.

Les places étant limitées du fait de la capacité de la salle ERA et des conditions à réunir pour assurer cette manifestation, les billets sont en vente auprès des membres de la section et dans les commerces signalés.

Toutes les personnes désireuses de rejoindre l'association sont les bienvenues.

LES NOUVEAUX LIVRES



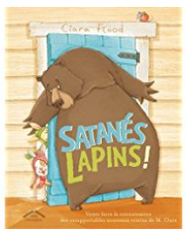
La médiathèque remercie Baptiste DESGUIS, infirmier sur la commune, pour le don important de livres en très bon état pour enfants et pour adultes.
Ces livres ont été couverts et mis à disposition à la bibliothèque.
Merci également à tous les autres donateurs.

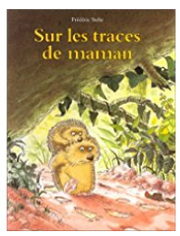
N'oubliez pas qu'il s'agit d'une médiathèque et que vous pouvez aussi emprunter des CD et des DVD.



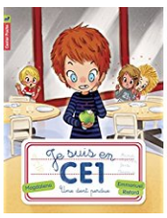








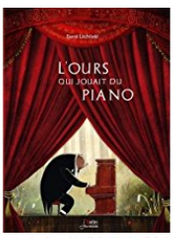






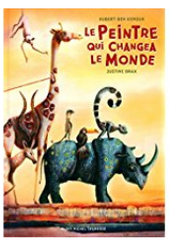


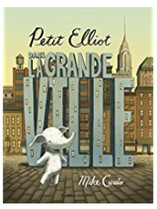


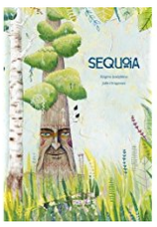














Isabelle MARIDET, nouvelle bénévole, se propose d'initier à l'informatique les personnes intéressées au sein de la médiathèque dans un premier temps. Elle pourra poursuivre cette initiation à domicile gratuitement.

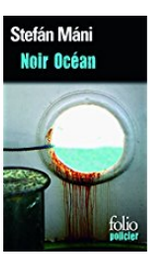


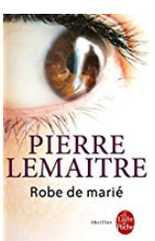










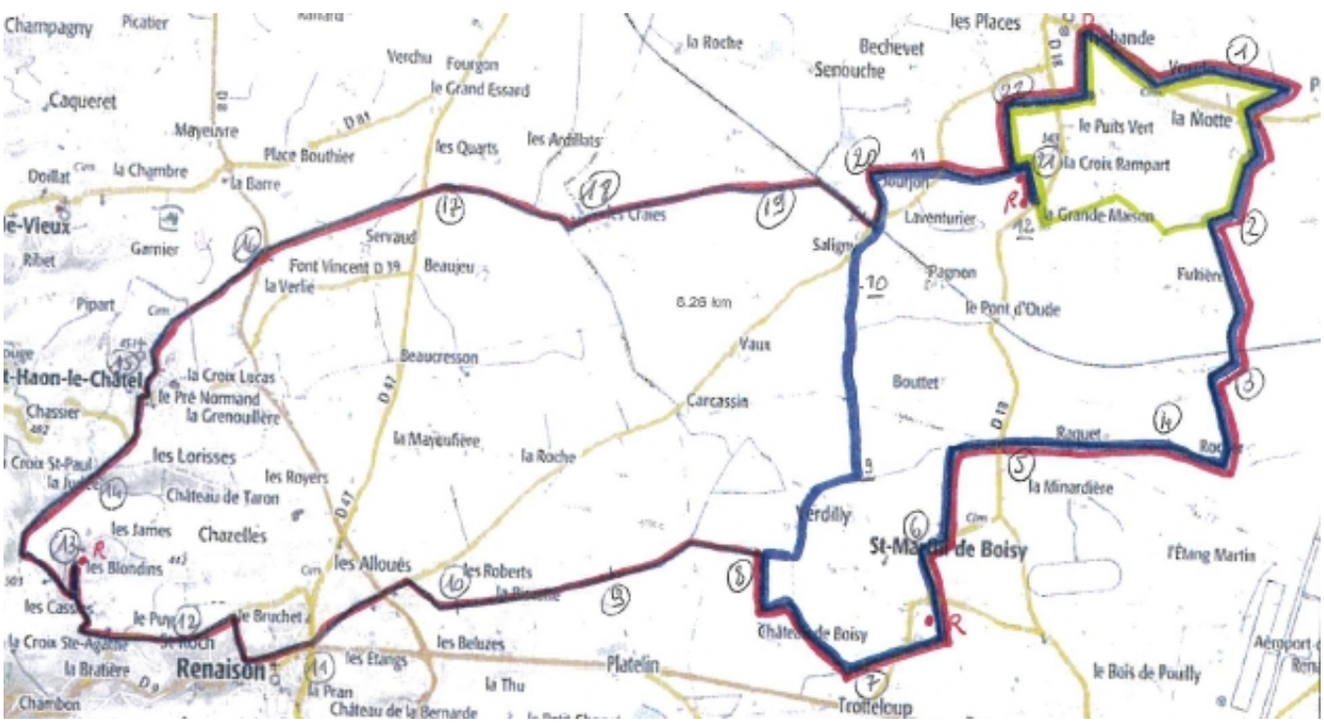




AGRI - RANDO

Le Comité de Développement Roanne Nord organise une agri-rando le dimanche 9 juillet 2017. Cet évènement consiste en une présentation des activités agricoles et la promotion de produits fermiers locaux, à travers une marche. Cette randonnée partira de St-Romain-la-Motte et traversera les communes de Pouilly-les-nonains, Renaison, St-Haon-le-Vieux et St-Haon-le-Chatel.

Comme indiqué, ci-dessous, 3 parcours de longueurs différentes seront proposés (5, 13 et 23 kms). Ils empruntent, en partie, des sentiers ou des routes qui se situent sur la commune.



Circuit 23 kms **Circuit 13,5 kms** **Circuit 5 kms**

85, rue Mulsant
42300 ROANNE
Tél. 04 77 72 24 93
Fax 04 77 72 72 43

MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
Agences Hubert MONARD



Nous avons rencontré Monsieur Mickaël CORMY au haras des Bruyères qui nous a gentiment accueilli pour répondre à nos questions.

Depuis combien de temps êtes-vous sur St-Romain-la-Motte_?

Nous sommes arrivés en 2007. Auparavant, nous étions à St-Cyprien près de St-Etienne.
Mickaël Cormy a connu un succès progressif et grandissant.

Combien y a-t'il de chevaux au haras ?



Le haras se compose de 50 chevaux, une partie en garde dont des propriétaires connus, citons entre autres Jean-Yves Rozé, Philippe Dufour, Michel Sardou, l'Ecurie du Vieux Chêne, l'Ecurie de Lianger, l'Ecurie RMC, Frédéric Laffay, Thierry Lafaye et une partie personnelle.

La superficie du domaine_?

La superficie du domaine est de 20 hectares dont 3 pistes, un manège, un solarium, un tapis roulant d'entraînement, une salle de douche pour les chevaux au retour de l'entraînement, la salle où est entreposé tout l'équipement de course du jockey ainsi que les casaques de couleur différente suivant les propriétaires.

Combien d'employés avez-vous et quel rôle ont-ils_?

Nous avons 5 employés dont des apprentis qui suivent leur scolarité à Mornand-en-Forez. Ils sont présents 7 jours sur 7 pour s'occuper de l'ensemble des chevaux. Chaque employé drive en course et est intéressé au résultat.

Soin des chevaux_?

Après l'entraînement de 10 km le matin les chevaux sont douchés avec un shampoing, rincés à l'eau chaude, séchés avec des serviettes. Couverts puis dirigés dans le solarium pour finir de sécher, ils sont ensuite nourris.

Quels sont vos résultats_?

Mickaël Cormy figure parmi les 3 meilleurs entraîneurs au trot du Centre-Est et dans le Top 50 du classement national. En 2015, il termine 15ème au classement national par le nombre de 80 victoires.
Les résultats sont obtenus sur les hippodromes de la France entière. Les plus fréquentés sont ceux les plus proches de son centre d'entraînement, à savoir Feurs, Vichy et Saint-Galmier.

Mickaël Cormy se distingue également lors des deux meetings de Cagnes-sur-Mer.
En 2017 il a couru 64 fois dont 8 victoires et il est sorti 64éme au Sulky d'or.
Sa carrière a débuté en 1982, il a gagné 506 victoires sur 5963 courses.
Il faut savoir qu'au classement des entraîneurs, il est en tête de liste du centre depuis 10 ans avec une moyenne de 60 et 80 gagnants, pour un total de presque 900 victoires.

Histoire de famille

Virginie Cormy son épouse court en tant qu'amateur depuis 1982, elle a à son palmarès les titres de 3 fois championne de France et 3ème au championnat du monde, sur 1573 courses 338 victoires.

Martin Cormy fils de Monsieur et Madame CORMY âgé de 21 ans a déjà beaucoup de victoires, sur 840 courses 71 gagnées et il s'est classé 146éme au Sulky d'or, Martin est donc professionnel puisqu'il faut 50 courses gagnées.

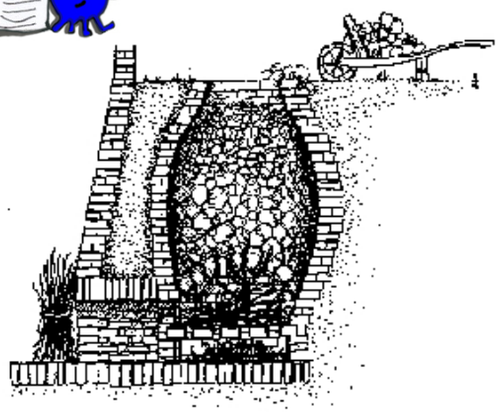
Est ce que le deuxième et dernier fils va suivre la voix familiale ??

Le p'tit curieux remercie Monsieur Cormy pour sa disponibilité et lui souhaite encore une longue carrière avec de beaux résultats.
Une information donnée par Mr CORMY : «Pour les amoureux des courses, nous proposons des solutions pour devenir propriétaire de chevaux».









Les 1ers fours, dont la forme est celle d'une cruche, sont construits en briques, au pied d'une butte de terre. Cette butte servira de rampe d'accès au "gueulard" (ouverture supérieure) par lequel pourra s'opérer le chargement en matière première.
Pratiquement : on fait le remblai, on tasse la terre et on taille l'emplacement du four.
Pour construire le four, on fait une forme en terre (ou le menuisier réalise une forme en bois) ; on empile des briques réfractaires autour de la terre. On construit un mur de pierres devant et on garnit le tour du four avec de la terre argileuse ; on pratique une petite ouverture, avec porte en plein cintre dans le bas du four pour faciliter ainsi l'accès au foyer.

Autrefois, tout ce dont les gens avaient besoin était produit au niveau local : dans notre région, à travers la campagne étaient disséminés carrières, tuileries, briqueteries, chaudronneries, moulins, poteries, fours à chaux… En raison des difficultés et du coût du transport, ce naturel aménagement du territoire avait pour heureux effet une grande diversité dans les productions.
On trouvait ainsi sur place la chaux très utile pour toute communauté rurale. On l'utilisait pour amender le sol, blanchir les murs, désinfecter les étables, faire du mortier pour la construction.
On l'utilisait aussi pour tanner les peaux : on décharnait les peaux, on les passait dans un lait de chaux pour finir le nettoyage, on séchait un peu.
On l'utilise en sucrerie, en métallurgie, station d'épuration, nettoyage des fumiers. Le vitriol est fait avec de la chaux, du cuivre, du soufre (bouillie bordelaise).

Un village, qui pouvait aisément se procurer du calcaire et trouver du charbon à proximité, possédait son propre four à chaux. Pour exemples : St-Julien-d'Oddes, St-Martin-la-Sauveté, Grézolles, Luré, Juré, St-Romain-la-Motte,…
Avant, les agriculteurs achetaient la chaux en pierres et les cendres étaient mises en tas. Les agriculteurs qui n'étaient pas riches achetaient la cendrée de chaux, moins chère, moins riche en chaux. On récupérait les cendres de mâchefer pour recouvrir les chemins et on remettait de la chaux pour faire des parpaings (moellons).



Au premier plan, le four qui va être arrêté, vide et regarni. A l'arrière, le four qui repart avec deux jours de ralenti.



Le bas du four : on aperçoit 6 barres coudées qui forme "la grille" et le départ du convoyeur qui monte les pierres cuites au 2éme broyeur.



La gueule supérieur du four par où se fait le chargement.

A un mètre du fond il y a une grille, là dessus on met du bois, ensuite du charbon, de la pierre, du charbon, de la pierre... on remplit couche par couche. On allume le feu dans le bas, le feu monte... et quand c'est bien rouge dans le haut, en bas on a de la chaux qui est cuite et qui est refroidie par le tirage naturel.

" Tous les matins, d'un four, on sort 5 tonnes de chaux par le bas, ça descend à peu près de 2 mètres et on recharge, on remplit : du charbon, de la pierre. La journée, ça cuit tout seul et le soir, avant d'arrêter le travail, on refait la même opération, on en sort 5 tonnes et on recharge.
"Les fours fonctionnent en continu… Quand on charge, ça ne fume pas... Pour ralentir le feu, on met des déchets de concasseurs, la poudre sur la pierre pour couper le tirage. Comme ça, il peut attendre une journée ou deux et puis, lundi matin, pour le faire repartir on remet du bois. Quand on l'arrête, on le vide lorsque tout est cuit, puis on le regarnit : on met des tuiles pour empêcher la braise de tomber sur la bâche du convoyeur, puis 40 cm de fagots dans le bas, une couche de charbon, une couche de pierres… Il reste comme cela, sans feu, et quand on en a besoin on allume les fagots. Un four doit toujours être plein pour que les briques restent sèches.
" La grille, dessous, est formée de 7 à 8 grosses barres indépendantes. La gueule du bas étant plus petite, on n'a pas tout le poids sur la grille, la charge s'appuie sur les parois du four. Pour faire tomber la pierre cuite, on secoue les barres une à une jusqu'à ce qu'arrive la pierre rouge.
" Pour bien cuire, il faut que la pierre reste rouge pendant 24 heures et ne fasse pas plus de 7 cm. d'épaisseur, sinon le bord brûlerait et le milieu ne serait pas cuit."

Pour l'usage en agriculture, on part sur une qualité moyenne, donc peu chère, car c'est pour mettre dans le sol. Tout est utilisé : la pierre, le charbon, la poussière (le tout venant). Si cette pierre était bien lavée, cuite à l'électricité, elle donnerait 93,80 % de chaux bonne et riche.

Lorsque la demande est forte on peut produire jusqu'à 15 tonnes par four dans la journée soit 2.000 tonnes par an."

A ce stade de la fabrication, les pierres de calcaire sont devenues chaux vive. Celle-ci se présente sous la forme de petits blocs qui, autrefois, étaient vendus tels quels aux paysans. Dès réception, ils les mettaient en tas en bordure du champ et attendaient avant de l'épandre que la rosée ou la pluie les aient transformés en chaux éteinte.
Aujourd'hui, la demande a changé. Pour satisfaire le client, il faut livrer la chaux en poudre, et mieux, l'épandre directement sur le champ.

Le four implanté près de Senouche se présente sous la forme d'un petit bâtiment d'une emprise au sol d'environ 40 m2, prolongé d'une rampe d'accès d'environ 60 m.

Edifié de pierres de granit grossièrement appareillées, il s'ouvre au Nord par une voûte en briques (porte de décharge). Il est encadré par deux imposants contreforts destinés à

renforcer la maçonnerie et à contrebalancer la forte poussée exercée à la fois par la masse du remblai et par celle due à la dilatation de la cuve sous l'effet de la chaleur lors de son fonctionnement.

Adossée au remblai, la rampe d'accès en pente douce permettait aux chariots d'accéder à la partie supérieure pour décharger dans le gueulard charbon ou pierres. Le four lui même, de forme ovoïde, est revêtu d'un parement de briquettes.



La matière 1ère était de la pierre blanche prise sur place. L'emplacement a ensuite été comblée par des déblais générés par l'élargissement de la route de Renaison.

Par rapport à la grande époque de cette petite industrie (19ème siècle), le four de Senouche est de construction tardive et ne fonctionna que peu de temps.

Etablissements classés insalubres, de tels édifices nécessitaient une autorisation préfectorale. En existait-il un plus ancien ? Toujours est-il que le plan en fut déposé en Mairie au début du 20ème siècle et que bien sûr son activité cessa à la guerre de 1914. De toute façon, l'industrie chimique des engrais avait déjà pris le relais.

Électricité Générale
Neuf / Rénovation
Mise aux normes / Dépannage
Pierre-Yves CANEVET
195 chemin des crouses
42640 St Romain la Motte
06 77 23 19 03
pycanevet@yahoo.fr
N° Siret : 79467522300018

HED
Hygiène Entretien Diffusion
PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE
Alexandre Billet / Laurent Tremeaud
Vente aux Particuliers et Professionnels
62, route de Roanne
42720 POUILLY S/ CHARLIEU
Tél. 04 77 60 75 32
Tél. 04 77 60 88 53
hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

rbi
Roannaise de Bureautique et d'informatique
• Informatique
• Logiciels
• Copieurs
• Mobilier de bureau
ZA les berges du Rhins 1 • Parigny BP 64 • 42125 Le Coteau cedex
Tél. 04 77 67 26 88 • Fax 04 77 72 66 55 • www.rbi-le-coteau.fr

Page jeux

Réponse au jeu (p'tit curieux décembre 2016)

1 - La Roche
2 - Saligny
3 - Pont de Fultière
4 - Pont d'Oude
5 - La Raillière

Sauriez-vous retrouver le nom des ponts de notre commune, trouver la rivière qu'ils enjambent et les situer sur la carte ?










... Rébus

La fête des Saint Romains de France s'est déroulée cette année à





2

Et n'oubliez pas que l'an prochain cette manifestation se déroulera à







CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET 2017

Samedi 8	Concours de boules	Amicale Boule Lyonnaise
Dimanche 9	Marche	Cté développement agricole Roanne est
Samedi 22	Concours de pétanque	Centre de Loisirs
Samedi 22-dimanche 23	Fête patronale	Comité des fêtes
Samedi 29	Concours triplettes mixtes	Pétanque St-Romain

AOUT 2017

Mercredi 23	Challenge Vivière	Amicale Boule Lyonnaise
Samedi 26	Concours triplettes mixtes	Pétanque St-Romain

SEPTEMBRE 2017

Samedi 2	Challenge des maires	Amicale Boule Lyonnaise
Samedi 9	Fête des classes	Classe en 7
Vendredi 15	Concours de pétanque	Club des jeunes
Samedi 16	But d'honneur	Amicale Boule Lyonnaise
	But d'honneur	Pétanque St-Romain
Dimanche 24	Vide grenier	St-Romain-de-France

OCTOBRE 2017

Vendredi 6	Concours de belote	Club du 3ème âge
Samedi 7	Concours entre sociétaires	Amicale Boule Lyonnaise
Samedi 14	Loto	Pétanque St-Romain
Samedi 21	Soirée bavaroise	St-Romain-de-France

NOVEMBRE 2017

Samedi 4	Repas dansant	US Filerin
Samedi 25	Repas	PG - CATM
	Loto	Sou des écoles

DECEMBRE 2017

Dimanche 3	Repas des anciens	CCAS
Samedi 9	Arbre de Noël	US Filerin
Vendredi 15	Concours de belote	CCAS
Samedi 23	Arbre de Noël	ASSR Basket
Dimanche 31	Réveillon dansant	Club des jeunes